

LA RÉVOLTE DE L'UNIVERSITÉ...

Le mouvement revendicatif engagé par la *Fédération de l'Éducation nationale* n'admet aucune réserve, aucune réticence des syndicalistes universitaires de toutes catégories, de toutes tendances. Quels que soient les mots d'ordre lancés, il convient de s'y conformer strictement. Aucun de nous, certes, ne reculerait devant la nécessité la grève illimitée. Mais on aurait le droit de «*soupirer*» pour les élèves ainsi lésés en «*combattant*» par légitime solidarité corporative.

L'interruption des services administratifs, l'abstention aux commissions d'examen, la suspension de notations et des classements obligent les familles quelque peu gênées, à intervenir dans la bataille. Et l'opinion publique est ainsi heureusement agitée. L'expérience, imposée par les circonstances, d'un enseignement sans obligation ni sanction aboutira peut-être à des résultats édifiants et fructueux... Les moyens d'action renforceraient, si besoin était, les motifs de notre adhésion.

Mais si nous ne balançons pas quand on nous invite à agir, nous pouvons éclairer le processus qui aboutit au conflit actuel. Voir en deçà et au-delà de l'actualité. Et simplifier l'exposé des motifs.

Peut-être suffit-il au public d'apprécier le danger qui menace une Université, un Enseignement public dont les charges et les responsabilités croissent, alors que son recrutement s'amenuise et se dévalue. Mais les syndiqués enseignants de la base s'y retrouvent-ils eux-mêmes dans la terminologie pour les initiés, les mystérieuses équations autour d'indices, nets ou bruts, les grilles hiérarchiques qui retiennent mal des coefficients volages et qui portent des «*points*» plus ou moins névralgiques.

Traduisons donc en clair, si possible, toute cette cryptographie...

Nous retrouvons d'abord l'essentiel, c'est-à-dire la distinction entre revalorisation et reclassement. Là, il s'agit d'une revendication générale de tous les fonctionnaires, de tous les salariés des secteurs privés et publics. Ici, il s'agit de la place de l'Enseignement dans la hiérarchie des fonctions publiques. Problème d'autant plus difficile à résoudre que les éléments d'appréciation varient selon les contingences et les tendances. Une admissibilité relativement facile peut aligner une foule d'appelés devant «*la porte étroite*» de l'admission par concours d'un petit nombre d'élus.

L'ampleur des connaissances exigées ne garantit pas la valeur de la sélection: nous avons tous connu des professeurs et des éducateurs que leurs titres «*déclassaient*», tandis que leur efficacité pédagogique les «*surclassait*». Enfin, la hiérarchie des fonctions ne s'établit pas selon les mêmes normes, pour les usagers et pour les partis et gouvernements. Encore parmi ceux-là faut-il tenir compte des classes sociales. Aussi des aspirations humaines. L'instituteur et le professeur ne peuvent intéresser les maîtres de l'industrie que s'ils fabriquent des robots à la base et des ingénieurs au sommet.

Et pour que leur sort préoccupe les gouvernants présents ou futurs, il faut qu'ils apparaissent comme des officiers ou des gendarmes, qu'ils forment des meneurs... et des menés.

La lutte revendicative présente encore un autre aspect, provoquant confusion, malaise et divergence. Il s'agit du principe même de la hiérarchie. Lamizet n'a pas craint de poser nettement le problème dans *La Révolution prolétarienne* de mars 1961. (*Il y a salaires et salaires...*).

C'est aussi l'originalité des motions corporatives de «*L'École émancipée*». Il faut croire que c'est là matière à débat. Sinon, G. Lauré, secrétaire de la Fédération qui remplit ses fonctions avec compétence et courage - ne s'efforcerait pas de convaincre les jeunes que leurs intérêts ne sont pas négligés. (*L'Enseignement public*, organe fédéral de janvier 1961, page 4).

On n'en doute pas. Mais l'application du projet Joxe (approuvé par la Fédération) accorderait aux certifiés une majoration mensuelle de 24,5 NF à la base et 196 au sommet - aux instituteurs: 12,25 NF à la base et 183,75 au sommet. Et, quelles que soient les bonnes intentions des militants fédéraux, le système des coefficients aboutira toujours à la progression géométrique des différences. Si je donne 400 NF à l'indice 200, je donne 800 NF à l'indice 400; 50 NF de plus à la base, donne 450 et 900, soit 100 de plus au sommet.

Il faudrait, même si l'on ne peut supprimer toute hiérarchie, substituer au coefficient qui multiplie le supplément qui s'ajoute et qui demeure relativement constant. Que celui-ci dépende de l'ancienneté, du titre ou de la fonction, il apparaît alors comme l'accessoire. L'essentiel, c'est le traitement de base et de début unique pour tous les enseignants, en attendant qu'il le soit pour tous les salariés.

Il est normal que le gouvernement tende à détacher de la masse, des catégories privilégiées. Il est hautement réconfortant que le *Syndicat national des instituteurs* maintienne fermement les principes du recrutement départemental et de l'unité du personnel. Mais en substituant pour certaines catégories du premier degré (professeurs de cours complémentaires et directeurs) le coefficient supérieur au supplément de traitement, on a déjà encouragé les bénéficiaires à mettre l'accent sur la majoration de coefficient plutôt que sur la revalorisation du traitement, on a institué des catégories, on a favorisé les syndicats «*catégoriels*», plus nocifs qu'on ne l'avoue.

Parlons net encore. Si l'on veut résoudre dans l'immédiat la crise quantitative du recrutement, ce sont le relèvement du traitement de début, l'accélération de l'avancement, l'égalité de chances pour l'accession aux catégories dites supérieures, qui doivent émerger du programme revendicatif.

Quant à la solution de longue échéance, quant à la crise «qualitative» de recrutement, ce n'est pas un problème de «gros sous» ou de parchemins...

A l'adolescent qui ne veut pas subir la tyrannie des machines techniques et politiques, la technocratie offre tous les privilèges du «*futur chef*». Celui qui veut libérer les travailleurs en se libérant lui-même associera la vocation de l'instituteur à son «*amour passionné de la culture de soi-même*». Mais il faut, pour qu'il se détermine, ce «*je ne sais quoi*» qui l'exalte et que pourrait lui inspirer un syndicalisme rénové, ouvrier et universitaire, révolutionnaire et libertaire.

Roger HAGNAUER.

P.S.: Notre article était composé lorsque la presse du 27 mars 1961 nous a appris les décisions des congrès des syndicats d'instituteurs et de l'enseignement technique, unanimement acquis à la grève des examens. Nous nous en réjouissons d'autant plus que c'est bien contre la création de nouveaux «*privi- lèges*» que le S.N. des Instituteurs a réagi.

Dissipons cependant un malentendu toujours possible. Notre article, en toute bonne foi, ne peut être interprété comme exprimant une verbale intransigeance afin de fournir des alibis aux tièdes et réticents.

Au contraire, dire que les revendications et le mouvement d'aujourd'hui ne peuvent résoudre définitivement le problème, c'est dire qu'il faut dépasser l'étape, ce qui suppose qu'il faut d'abord l'atteindre!
